

Quelques chiffres

Notre quartier:

- compte env. 6'000 habitants
- il est mono-fonctionnel avec 0,2 emploi par habitant (empl/hab)
- il a une faible densité de 125 habitants et emploi par hectare (hab-empl/ha)
- il compte 25% de personnes âgées 65+ (Lausanne: 15%) et deux fois plus de personnes de 70 à 94 ans que la moyenne lausannoise

L'avenue du Grey:

- 225 écoliers la traversent au moins deux fois chaque jour et ce nombre augmente avec l'arrivée de nouvelles familles
- 50 paroissiens aînés des Bergières la traversent deux fois chaque semaine pour se rendre aux églises coté Pierrefleur
- 18'000 véhicules l'emprunteront (aujourd'hui: 14'300) lorsque l'Ecoquartier des Pleines du Loup sera réalisé et le trafic de St. Francois-Chaudron reporté sur l'avenue des Bergières.

Comparaison avec d'autres quartiers:

Densité

- Projet Pleines du Loup: 263 hab-empl/ha
- Quartier Gare / Pt Chene: 326 hab-empl/ha
- Quartier de Marterey: 445 hab-empl/ha

Mixité fonctionnelle

- Projet Pleines du Loup: 0,6 empl/hab
- Quartier Gare / Pt Chene: 4,2 empl/hab
- Quartier de Marterey: 1,0 empl/hab

REFERENCES

- Statistiques: http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/7857/1/F/Fiche_17.pdf (retr. 03.14)
- Métamorphose: PDL -ANNEXES-mai-2013LD(1).pdf (retr. 06.13)
- Axe St.-Francois-Chaudron: 2_-_Circulation_-_Commerçants_23_octobre_2013 LT (retr. 11.14)

Notre quartier n'a pas de nom propre. Il est composé des secteurs des Bergières et de Boisy-Pierrefleur. Ces secteurs sont **interdépendants** de par les infrastructures que les habitants utilisent conjointement: commerces d'un côté églises de l'autre...



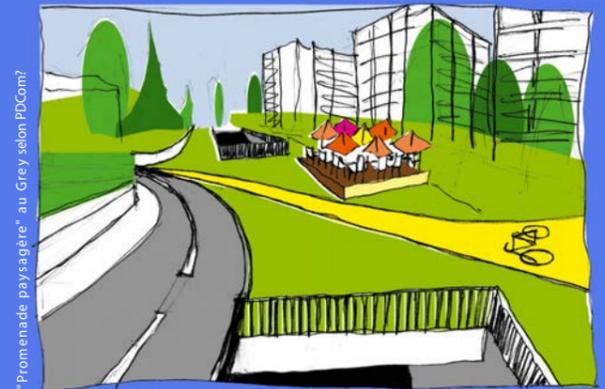
Commerces / Services

Ecoles

Culture / Eglises

visite commentée lors du
4e Forum des Habitants

Plan (in-)officiel
du quartier des
"Bergières, Boisy -Pierrefleur"



"Promenade paysagère" au Grey selon PDCOM?

Lausanne, 14 Février 2015

Imaginez l'av. du Grey en 2030

L'avenue du Grey divise notre quartier,
sa traversée est problématique



Carrefour 1: Grey - Pierre fleur
- Passage sous - voie inhospitalier
- Passage piétons dangereux et mal situé
- Jeux de "rodéo" avec les voitures par les élèves qui n'empruntent ni l'un, ni l'autre

Carrefour 2: Grey - Boisy
- Visibilité réduite
- Vitesse des véhicules roulants: 60km/h
- Traversée en deux temps pour les aînés

envoi à : <laboratoiredudesert@bluewin.ch>

Document élaboré dans le cadre des "Ateliers du Grey" par

Le Laboratoire du Désert
c/o Centre Socioculturel de Boisy
Chemin du Boisy 41
CH-1004 Lausanne
Tel.: +41.(0)21.646.70.28
<http://www.boisy.ch>
laboratoiredudesert@bluewin.ch



Pr. Jean-Bernard Racine
M.Arch. Bernard Cherix
Sara Gerber & Ivo Stotz

Projet soutenu par:

Espace 44
Espace d'animation Socioculturelle des Bergières
Avenue des Bergières 44
CH-1004 Lausanne
Tel.: +41.(0)21.647.45.48
<http://www.espace44.ch>
info@espace44.ch

ESP44ACE

Centre Socioculturel de Boisy
Chemin du Boisy 41
CH-1004 Lausanne
Tel.: +41.(0)21.646.70.28
<http://www.boisy.ch>
info@boisy.ch



Visite de quartier commentée

25. Maison du Désert

Lieu du premier synode de l'église libre du canton (1847) et future maison de Quartier.



26. Ferme du Désert

Lieu des Forums des habitants depuis 2011.



21. Promenade du Boisoy

Place de jeux. Mode de conception participatif.



18. Centre Socioculturel de Boisoy

Dés 1971, pionnier de la cogestion.



15. Temple de Saint Matthieu

Eglise évangélique réformée. Réalisée en 1979 pour un coût total de 1,2 mios, financé pour moitié par les pouvoirs publics et pour l'autre par les paroisses du quartier.



16. Centralité de quartier selon PDCom

Aujourd'hui en phase de régression (commerces vacants).



14. Collège de Pierrefleur



2. Collège des Bergières

Construit selon les principes du Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires.



7. Logements des Bergières

"Grand-ensemble" de logements. Rénovation légère remarquable en adéquation avec les besoins des habitants (Av. du Grey N° 2 à 14).



1. Espace 44

Centre socioculturel co-financé par les habitants et la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL).



Postes non-illustrés

- 5. Avenue du Grey (6 voies) 14.300 véhicules par jour (après Métamorphose et l'Axe fort St. François - Chauderon: 18'000 vcl/j). Axe routier issu d'un urbanisme obsolète des années 1960-70.
- 9. Proposition de traversée de l'avenue du Grey par une "Promenade paysagère" selon PDCom. Note: Ici l'avenue du Grey est tellement large qu'elle pourrait contenir la Place Centrale!
- 10. Réalisation d'une berme centrale végétalisée dans les années 2000, réduisant à deux le nombre de voies de circulations construites dans les années 1970.
- 11. Maison de maître de la Chablière. Note 1 au recensement architectural et jardin certifié ICOMOS (pas d'accès public).
- 13. Terrain multi-sport pour les adolescents du quartier.
- 17. Logements de la Société Coopérative d'Habitation, Lausanne. Plan de quartier "Falaises-Gratta-paille-Boisoy" de 1955 sur le domaine du Désert.
- 20. Logements pour seniors de l'institution de Béthanie.
- 23. Parc du Désert et son canal du XVIIe s de 140m. Jardin certifié, note 1 des monuments et sites.
- 24. Les Plantages du Désert dans le jardin potager de la maison de maître.

19. Piscine de quartier



22. Terrain d'aventure

Lieu d'accueil libre saisonnier pour les enfants. Co-financé par la FASL.



12. Eglise catholique du Saint-Esprit

Organisateur de la Kermesse de Boisoy (depuis les années 1970) et acteur majeur de l'œcuménisme dans le quartier.



6. & 9. Avenue du Grey: 6 voies!

Traversée journalière de 450 écoliers et hebdomadaire de 100 paroissiens âgés par deux passages inappropriés (ici N° 6).



Question: à quoi servent les six voies de l'avenue du Grey aujourd'hui, alors qu'aux extrémités du quartier il n'y en a que deux? (voir n° 4, 6 et 10)

3. Centralité de quartier

selon Plan directeur communal (PDCom, version pour examen préalable, 11.2014).



8. Anciennes blanchisserie et épicerie

au chemin Grey, aujourd'hui vacantes.



4. Avenue des Bergières

2 voies bordées de bâtiments recensés (patrimoine: note 3) et ensemble de jardin certifié par le Conseil international des monuments et sites (ICOMOS).

